



L'École de cirque Balles à fond recrute :

**ANIMATEUR-TRICE AUX ARTS DU CIRQUE
F/H**



La Maison du cirque association Balles à fond, est une école de cirque, implantée dans le quartier prioritaire de Kermoisan à Quimper (29). Elle est conventionnée par la ville et entretient des partenariats étroits avec le Théâtre de Cornouaille et le Conservatoire de Musique et de Théâtre de Quimper. L'école de cirque dispose d'un équipement construit par la ville en 2014, comprenant deux salles équipées, dédiées à la pratique. Elle emploie 7 salariés permanents dont 3 enseignants aux arts du cirque. L'école de cirque forme chaque année 250 élèves adhérents à partir de 4 ans, et initie plus de 1500 personnes aux arts du cirque à travers des partenariats avec des établissements scolaires, des associations et des structures médicoéducatives.

Nous recherchons un-une animateur-trice aux arts du cirque

Sous la responsabilité du coordinateur pédagogique et dans le respect des règles de pédagogie et de sécurité établies par la FFEC, vous aurez en charge de:

- Préparer et encadrer des ateliers (à partir de 3 ans) et projets pluridisciplinaires (scolaire, péri scolaire, publics spécifiques ...)
- Préparer et assurer le suivi pédagogique (conception, suivi technique, artistique, progression et évaluations) et le lien avec les familles
- Mettre en scène des numéros de cirque amateur et participer aux présentations de fin d'année
- Travailler en collaboration avec l'équipe : participation aux réunions, aux formations internes et du réseau, aux temps de préparation, aux événements, rédaction de projets et de bilans d'actions ...
- Assurer la gestion logistique et l'entretien du matériel pédagogique
- Participer à des temps de régies techniques spécifiques : montage/démontage (portiques, gradins ...)

Titulaire d'un BIAC, TIAC, BPJEPS cirque ou d'un DE Professeur de cirque, étudiant en école de cirque professionnelle, vous disposez d'une 1^{ère} expérience dans l'enseignement et l'animation d'un public varié. Permis B valide obligatoire.

Type de contrat : CDI temps partiel de 18 hebdomadaires
(Evolution durée hebdomadaire possible à partir de septembre 2025)

Répartition hebdomadaire du travail : du mardi au samedi

Embauche : janvier/février 2025

Rémunération : Catégorie C/Coefficient 285 : 1021,54 € brut

Convention collective appliquée : Convention ECLAT

Lieux de travail : Quimper et interventions sur Quimper Agglomération

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 31 janvier 2025 à ballesafond@orange.fr